

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'EVEQUE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
Le 26 septembre 2023
DATE D’AFFICHAGE
Le 27 septembre 2023

NOMBRE DE
CONSEILLERS

En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 27

L’an deux mille vingt-trois
Le trois octobre à 20h30
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Mélanie BOCQUENET, Fanny PIRA, Maryse BAYBAY, Delphine FOUQUET, Pascale FEGER, Pierre CASTILLON, Denis MINIER, Jean-Philippe CASTILLON, Stéphane DALIVOUST, Alain GUICHET, Angélique PLANCHETTE, Delphine FOUQUET, Sylvie LAUTRU, Mickaël JUIGNE, Marie CHEVALIER, Louis MASSARD, Jérôme DELISLE.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le : 6 octobre 2023

et que la convocation au Conseil a été faite le : 26 septembre 2023.

ETAIENT ABSENTS

Christian POIRIER (pouvoir à Mélanie BOCQUENET), Benoît CHAUVIN (pouvoir à Fanny PIRA), Alain GIBERGUES (pouvoir à Nadine JOLU), Sylvain BACHELEY (pouvoir à Angélique PLANCHETTE), Philippine DANGREAU (pouvoir à Hakim ACHIBET), Nicolas ROUGET (pouvoir à Damienne FLEURY), Philippe PAUMIER (pouvoir à Mickaël JUIGNE).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETAIRE DE SEANCE : Nadine JOLU

OBJET : FONDS DE CONCOURS FACECO – AIDE AUX POPULATIONS DU MAROC ET DE LYBIE

Rapporteur : Madame le Maire

Au Maroc, un séisme de magnitude 7 survenu le 8 septembre 2023 a fait plusieurs milliers de victimes et de blessés. Pour soutenir les populations touchées par cette catastrophe, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères via son Centre de crise et de soutien a mobilisé, à la demande de Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, les fonds de concours des collectivités territoriales (FACECO) et entreprises. Les dons versés à ces fonds de concours permettront de soutenir la réponse d'urgence mise en oeuvre par des ONG françaises et internationales déjà présentes et actives dans les zones sinistrées, en appui aux autorités marocaines.

En fonction de l'évaluation des besoins réalisée par les autorités marocaines, elle pourra également financer la mise en oeuvre d'opérations humanitaires de secours d'urgence et de dons d'équipements et de vivres, au bénéfice des populations sinistrées.

En Lybie, la tempête Daniel a eu des effets dévastateurs dans le nord-est du pays et a fait plusieurs milliers de victimes, de blessés et plus de 40 000 déplacés. Pour soutenir les populations touchées par cette catastrophe, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères via son Centre de crise et de soutien a mobilisé, à la demande de Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, les fonds de concours des collectivités territoriales (FACECO) et des entreprises. Les dons versés à ces fonds de concours permettront de soutenir la réponse d'urgence à travers le déploiement depuis le 17 septembre 2023 d'un Hôpital de campagne de la Sécurité civile (ESCRIM) pouvant traiter environ 100 patients par jour ainsi qu'à travers le soutien à des ONG partenaires

Le FACECO (fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) est un fonds de concours géré par le Centre de crise et de soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Il permet aux



DEL 23-070

collectivités territoriales qui le désirent, d'apporter une contribution à l'aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde, qu'il s'agisse de crises soudaines (comme les catastrophes) ou durables (comme en cas de conflit). Le FACECO constitue aujourd'hui l'unique outil étatique donnant la possibilité aux collectivités de participer à une réponse coordonnée, rapide et efficace mise en œuvre par l'État face aux situations d'urgence et à la détresse des personnes affectées.

Aussi, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de contribuer au fonds de concours « FACECO – aide à la population du Maroc » à hauteur de 500 euros et au fonds de concours « FACECA – aide à la population de Lybie » à hauteur de 500 euros.

VOTE : POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l'Évêque, le 6 octobre 2023

**Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité
et de sa transmission en Préfecture ce jour**

Madame le Maire
Damienne FLEURY

